

ville de Roubaix
Cours public de chimie.
Lundi 24 janvier à 8 h. 1/4 du soir
Bois de Brésil

Action de réactifs sur la décoction de Brésil. Jus de Brésil : sa préparation, son action en teinture. Action de la décoction sur le jus de Brésil. Moyen de rendre très stables les nuances fournies par les décoctions du Brésil. L'acide du Brésil. Préparation d'un genyinaire anglais qui conserve les dents et fortifie les gencives. Préparation d'une huile acoustique contre la surdité. Action de la décoction du Brésil dans ces deux préparations.

FAITS DIVERS

On lit dans le *Journal de Péronnes*, que dimanche dernier, à huit heures et demi du matin, un cantonnier qui avait un compte à régler avec M. Dumouchy, percepteur, alla le trouver chez M. L. Il fut introduit chez M. Dumouchy par le fils de la maison, homme d'une cinquantaine d'années, F. L., qui donna depuis quelques temps des signes d'exaltation mentale.

Pendant que M. Dumouchy faisait le compte du cantonnier, F., lui porta dans le dos un coup de couteau-poignard qu'il avait acheté le matin même chez un couteleur. La lame, arrêtée par une côte, s'enfonça dans les parties charnues du dos et ne pénétra pas dans la poitrine. M. Dumouchy, à peine vêtu, se précipita dans l'escalier, suivi par F. Le père sortant de sa chambre, se jeta entre eux deux. Le fils, se tournant contre lui, lui porta un premier coup de couteau sur la joue droite qu'il traversa de part en part; puis, un deuxième coup qui glissa sur la clavicule et s'arrêta dans la partie intérieure de l'épaule.

Enfin, au moment où le père tombait, il reçut dans le dos, au-dessus de l'omoplate droite, un troisième coup. La lame pénétra de sept centimètres et demi, et s'arrêta contre une vertèbre cervicale. Le coup fut si violent que l'extrémité de la lame se recourba sur une longueur d'un centimètre. La mère, attirée par les cris, intervint, et son malheureux fils lâcha le père pour se ruér sur elle. Il lui porta, dans le dos, plusieurs coups, dont deux pénétrèrent à une profondeur de quatre centimètres environ, en laissant des plaies qui la déformèrent de l'arme ne rend que plus douloureuses.

On espère qu'il n'y aura de suites graves pour aucun des blessés.
Le malheureux F. a été conduit à l'hôpital et placé dans un cabanon avec la camisole de force. Pendant l'absence de son gardien, il parvint à se débarrasser de la camisole et se pendit au créneau de sa cellule avec une bande de toile qui avait servi à lui fixer les pieds à l'extrémité de son lit.

Troppmann vient d'avoir un imitateur dans le département de la Vienne, à 6 kilomètres de Villiers; sur la route de Vouzaillies.

C'est un nommé Vincent Rivière, âgé de quarante-deux ans, marié et père de deux enfants en bas âge. Il habitait Villiers. Le mobile de son crime était le vol. Quand il eut entré dans sa victime, il s'aperçut que son crime ne lui rapportait que 1 franc 40 centimes. Fou de désespoir et de remords, il alla se livrer lui-même à la justice.

La victime est un cultivateur nommé Sylvain René. Il habitait seul une maison isolée près de Villiers. Rivière l'attira dans la campagne, et arrivé à certain point, il le frappa à coups de pic et l'enterra dans une fosse creusée à l'avance. Mais plus rusé que Troppmann, il avait eu le soin d'apporter à un jeune noyer, qu'il planta dans la fosse sur le cadavre, de façon à ce que les rares passants ne s'étonnent pas de voir la terre fraîchement remuée autour de cet arbre récemment planté.

Avant-hier, Vincent Rivière a été transporté sur le théâtre de son crime. Il en a expliqué les circonstances aux magistrats. Une foule considérable s'était rendue sur le terrain.

C'est Rivière qui a indiqué le chemin. Le champ paraît abandonné depuis longtemps. On eut le noyer, puis la terre, puis les pierres qui recouvraient le cadavre. On met d'abord à découvert une main, puis un bras, puis le corps entier. La tête est couverte d'une blouse, fixée au cou par une corde qui l'entoure, descend sur la poitrine, fait le tour du corps, réunit les poignets et serre les jambes l'une contre l'autre.

L'assassin a dû montrer un épouvantable sang-froid dans l'accomplissement de tous ces horribles apprêts, dans la perpétration de ce crime.

La victime, âgée de soixante-deux ans, jouissait de l'estime générale.

Rivière a reconnu que le récit de l'affaire Troppmann lui avait montré les précautions à prendre pour que le crime ne soit pas découvert de longtemps.

L'émotion est très-grande dans toute la contrée.

Nous trouvons dans le *Pays* la curieuse relation d'une visite faite à M. le rédacteur en chef de la *Marseillaise* dans ses bureaux par cinq officiers. Nous nous étonnons que le journal de M. Rochefort n'ait pas mentionné ce fait, qui, d'ailleurs, paraît avoir exercé une influence très notable sur le ton auquel nous avons habitué sa tribune militaire :

« Ces cinq officiers, dit le *Pays*, représentaient tous les grades de la hiérarchie, savoir : un colonel, un chef de bataillon, un capitaine, un lieutenant et un sous-lieutenant, ce qui donne à leur démarche le caractère collectif d'une solidarité partagée par tout le régiment, et, par conséquent par toute l'armée.

Le colonel prit la parole, et, s'adressant à M. Rochefort lui-même, il lui fit parfaitement comprendre le but de sa visite.

Nous n'avons pas besoin d'insister beaucoup là-dessus, le public sachant fort bien à quoi s'en tenir.

La réponse de M. Rochefort fut d'ail-

leurs très courtoise et se résuma à peu près en ceci : Mes rédacteurs et moi n'avons aucun grief contre les officiers que nous estimons personnellement beaucoup. Seulement notre « tribune militaire » est un levier politique dont nous nous servons pour désorganiser l'armée, seul moyen de démolir l'Empire.

« Sur quoi le colonel riposta que ses officiers et lui n'avaient pas à s'occuper de politique, surtout dans les bureaux de la *Marseillaise*; mais que M. Rochefort pouvait tenir pour certain que si son journal ne mettait pas un terme à ses articles injurieux, il aurait à choisir le genre de réparation qu'on lui demanderait, en commençant par la droite ou par la gauche, par le colonel ou par le sous-lieutenant.

Le personnel de la rédaction se tint pour dit, et depuis lors nous nous plaignons à le constater, il a mis une sourdine à ses calomnies. — Henry de la Garde.

Par décision impériale, les nominations dans l'armée se feront dorénavant, pour les grades supérieurs, au fur et à mesure des vacances, et ne seront plus renvoyées aux anniversaires du 16 mars et du 15 août.

Cette mesure sera d'autant mieux accueillie que, de longue date, l'avancement, surtout pour les grades de lieutenant et de capitaine, laissait beaucoup à désirer.

Une réforme était nécessaire; nous sommes heureux d'en signaler les premiers la réalisation.

Nous reproduisons, d'après une étude sur M. Ledru-Rollin publiée par le *Figaro*, les détails suivants qu'on lira avec intérêt :

« Il n'y a plus de proscrits aujourd'hui. Ledru-Rollin peut rentrer; déjà peut-être est-il en France. Après vingt ans d'absence, Ledru-Rollin est presque un homme nouveau. Une partie de la génération actuelle ne connaît de lui qu'une sorte de légende. Mais sa vie est un enseignement.

« La vie politique de Ledru-Rollin se divise en trois parties bien distinctes : 1° La période de gestation de 1830 à 1840; 2° son arrivée au pouvoir; 3° sa lutte contre la Chambre à partir des journées de juin.

« Cette dernière époque se termine à sa fuite à Londres par les *Vestistes* des Arts-et-Métiers, demeurée célèbre; et, depuis, il s'est à peu près renfermé dans la vie privée, tout en continuant de fréquenter les Kossuth, les Mazzini et tous les grands agitateurs européens.

« Indépendamment des opérations financières et commerciales auxquelles il a pris part de l'autre côté du détroit, Ledru-Rollin est à Paris propriétaire d'importants immeubles, dont une partie a été expropriée par M. Haussmann pour le percement du boulevard du Prince-Eugène. L'indemnité de possession qui lui a été allouée constitue même la base principale de la nouvelle fortune que s'est faite l'ancien ministre de la République, après sa chute du pouvoir.

« Ce que la pioche du Préfet a respecté forme encore une propriété considérable.

« La rue de Charonne est coupée à hauteur du n° 106 par le boulevard du Prince-Eugène. Le n° 104 est l'usine à gaz portatif, le n° 102 et le n° 100 forment un immense pâté de constructions malpropres, flanqué de petites boutiques, véritables échoppes. Le n° 100 est longé par un grand mur derrière lequel on aperçoit un énorme bâtiment à l'aspect monastique.

« En face de ces constructions, qui occupent une immense superficie, on voit encore une maison presque aussi colossale, habitée par des centaines de familles. C'est un ancien couvent devenu à la fois maison particulière, église protestante, asile et pension catholique; un vrai phalanstère.

« Ces vastes propriétés sont les domaines de Ledru-Rollin. C'est peut-être là qu'il habitera en plein peuple. »

On lit dans le *Volkszeitung*, de Berlin, qu'une machine à vapeur a fait explosion à Otteben (Saxe). La chaudière a été retrouvée à deux cents mètres de distance, dans un champ. Vingt et une personnes ont péri; beaucoup d'autres ont été blessées. Le cadavre défiguré d'un petit garçon a été retrouvé sur un toit du voisinage.

Un accident qui rappelle celui de la place de la Sorbonne, vient d'avoir lieu en Angleterre, à Brynmawr :

Un marchand avait un dépôt de poudre dans un petit bâtiment séparé de sa maison; un de ses commis entra dans cet endroit avec une chandelle; peu de temps après éclata une explosion terrible.

Le bâtiment lui-même n'existe plus, non plus qu'une chapelle voisine. Toutes les fenêtres, dans la rue, sont brisées. Il y a vingt personnes blessées.

Il y a quelques jours, un paysan se rendait à Lucerne (Suisse), pour y faire diverses emplettes. Chemin faisant, il entra dans une auberge. A peine était-il installé qu'un individu bien mis lia conversation avec lui, et notre villageois de lui conter toutes ses affaires. Dans le courant de la conversation, le Monsieur dit qu'il allait aussi à Lucerne et proposa au paysan de faire route ensemble.

Ils partirent, et le gentleman peu fier, offrit à son rustique compagnon un cigare d'excellent aspect.

Bientôt après, le paysan se trouvait pris d'un fort étourdissement et était forcé de s'asseoir. Quand il revint à lui, il constata que, grâce au cigare spirifère, sa bourse, contenant 165 fr., et son couteau de poche avaient disparu avec son compagnon improvisé.

Comment s'arrange un duel. (Henry Maret du *Charivari* le raconte :)

« X... reçoit à son grand étonnement la visite de deux messieurs, qui lui demandent de retirer une expression dont il s'est servi à l'égard de leur ami.

« Quelle expression ?

« Vous avez déclaré devant trois personnes qu'il n'avait aucun courage à mon ami ?

« Et il me demande de retirer le mot ?

« Parfaitement. »

« Par écrit ?

« Qu'à cela ne tienne.

X... prend une plume et écrit ces lignes, qu'il signe :

« Je reconnais volontiers qu'il n'y a rien de vrai dans le fait dont on m'accuse, car il ne m'est jamais arrivé de rencontrer personne qui trouvât du courage à M. un tel. »

Mille versions différentes circulent à Bruxelles au sujet de la mystérieuse arrestation d'un individu qui s'est dénommé comme complice de l'assassinat des dames Vandepoel; rue de Brabant. Toujours est-il que cet individu n'est pas un aliéné et qu'il a positivement désigné un complice qui se serait réfugié à l'étranger et à la poursuite duquel on s'est mis immédiatement, le télégraphe aidant. On croit même qu'un des commissaires de police de la capitale a été chargé par le parquet d'une mission extraordinaire dans ce but.

L'inculpé a été mis à la disposition du procureur du roi et a été transporté par la police à la prison des Petits-Carmes, où il a été écroué aujourd'hui sans mandat de dépôt, après avoir subi un long interrogatoire chez le juge d'instruction Delecourt.

Le prisonnier, au moment de son arrestation au boulevard de Waterloo, portait sa main en écharpe. Il déclara à l'agent de police auquel il eut affaire, que sa blessure provenait de ce qu'il avait voulu se suicider, il y a quelques jours, dans un cimetière. Le coup avait raté et il n'eut pas le courage de recommencer; poursuivi par les remords ou d'autres motifs, il s'était décidé à tout dire à la justice.

Il faut avouer que l'agent de police en question a eu la main heureuse, en avisant sur la voie publique cet homme qui lui parut de mauvaise mine et suspect au premier chef.

Un fait bien rare, heureusement, s'est produit dans l'église Saint-Germain l'Auxerrois, qu'il va falloir purifier.

En faisant sa tournée habituelle dans l'église et ses dépendances, le suisse a trouvé au pied d'un confessionnal, le corps d'un enfant nouveau-né, soigneusement enveloppé dans des rideaux.

Autour de son cou était enroulée une mince ficelle qui aurait servi à l'étrangler.

Après les constatations d'usage, le cadavre a été envoyé à la Morgue.

Il paraît que la *Marseillaise* va, pour son numérotage, adopter le calendrier républicain, et cela non-seulement pour les mois, mais encore pour les jours...

Nous allons donc assister au défilé baroque des *primidi, duodi... quintidi*, etc. Quand on y sera, qu'on ajoute *Brididi*, — ça sera très drôle ! *(Figaro)*

A New-York fonctionne, depuis quelque temps, une machine mue par la vapeur et qui fabrique à la perfection des cigares; l'ouvrier qui en surveille la marche a seulement à mouiller la feuille d'enveloppe et à l'étendre; la mécanique fournit 2,000 cigares à l'heure, ce qui donne une énorme réduction des frais de main-d'œuvre.

Si cette invention pouvait contribuer à rendre les cigares en général moins chers, et les *londrés* en particulier un peu meilleurs, cela ne pourrait pas faire de mal.

Un drame, qui rappelle l'opéra de Scribe, vient de se passer à Saint-Pol, près Wisant. Deux individus se présentent chez un maçon en le priant de prendre ses outils pour exécuter un travail pressé. Le maçon fit ce qu'on lui demandait. On le fit alors monter dans une voiture attelée de deux chevaux qui stationnaient à quelques pas.

A peine le cocher eut-il fouetté ses chevaux que les deux personnes se jetèrent sur le maçon, le terrassèrent et lui bandèrent les yeux. Pour plus de sûreté, on le prévint que s'il donnait le moindre signe de révolte, on avait les moyens sûrs de le réduire à l'impuissance. Ainsi dompté l'homme ne bougea plus. Après six quarts d'heure ou deux heures d'un trot soutenu, la voiture arriva à destination; le maçon fut conduit dans une chambre où on lui débanda les yeux. Ce qu'il vit suffisit à effrayer un plus brave que lui.

Sur son lit, une femme paraissait dormir; deux revolvers étaient placés sur la table. Il y avait en outre une forte odeur d'opium.

Les deux personnes qui avaient amené le maçon et dont celui-ci n'avait pu, à cause de l'obscurité, distinguer les traits, étaient masqués. L'une d'elles l'invita à ouvrir une excavation de 1 mètre 70 centimètres de haut, sur 40 centimètres de large, et 50 centimètres de profondeur, ajoutant que s'il hésitait on lui casserait la tête. Le malheureux, plus mort que vif, se mit à la besogne. Au bout d'une heure le travail était terminé. On apporta un cercueil; l'intérieur était doublé en velours grenat; la femme, qui ne bougeait pas, y fut étendue. Puis la caisse solidement fermée, fut déposée, la tête en bas, dans le trou pratiqué. Le maçon se remit à l'œuvre, et l'entrée en fut murée. Les deux compagnons qui avaient ordonné et conduit l'affaire remirent la tapissierie et rien ne sembla indiquer ce qu'elle cachait. Aussitôt après, une somme de trois mille francs fut remise au maçon: on le fit remonter en voiture et on le ramena jusque près de Wisant, avec défense formelle d'ouvrir la bouche sur ce qui venait de se passer, le tout avec menace de mort.

Malade d'émotion, le pauvre homme se mit au lit avec une forte fièvre. Rien n'aurait jamais transpiré si, poussé par l'inquiétude, l'ouvrier n'avait déclaré au maire de sa commune ce que nous venons de raconter.

La petite île de Juan-Fernandez, que de Foe a immortalisée, vient, depuis peu, d'être colonisée par une soixantaine d'émigrants allemands, et aura désormais sa place dans les faits prosaïques de l'histoire. Robert Wehrdan, ingénieur, originaire de la Saxe, et ayant servi avec distinction dans l'armée fédérale pendant la rébellion américaine, acheta cette île en 1868 et parvint à décider un certain nombre de ses compatriotes à le seconder dans une tentative de colonisation.

Ces derniers, enchantés des beautés agrestes et de la luxuriante fertilité de cette oasis, n'ont donné jusqu'à présent que des témoignages enthousiastes de leur foi dans la prospérité éventuelle de la nouvelle colonie.

Pourvus d'instruments d'agriculture et de pêche, de bétail, de volatiles et de divers animaux domestiques, ils sont venus prendre possession de leur nouvel *Aome*, déjà peuplé de nombreux troupeaux de chèvres et d'ânes sauvages.

La grotte si fameuse qu'avait habitée Robinson est encore debout, avec son toit gris se détachant sur un fond de végétation exubérante, qui l'entoure de tous côtés.

Enfin, l'île de Juan-Fernandez se trouvant être, par sa situation, le rendez-vous à époque fixe des baigneurs de ces parages, désireux de renouveler leur provision de bois et d'eau, on aura fréquemment des nouvelles de cette colonie.

Battons le « Briquet » dit *Tintamarre* pour en faire jaillir ces deux étincelles :

« A la bonne heure à la Chambre des lords... en voilà des piocheurs!... on ne peut les accuser de ne point se faire de BILL!... »

Quand le vin tourne, il aigrit; quand l'homme est gris, il tourne.

On lit dans le *Journal de Calais* :

Dimanche, à trois heures, un bateau de pêche de Calais se trouvait à trente lieues dans le N.-E. du port. Le bateau fuyait devant le temps, mer affreuse. Sur le pont se trouvaient seulement le patron, propriétaire du bateau, Jules Dutertre, au bossoir, et son second à la barre.

Tous deux virent arriver une lame, et, jugeant qu'elle allait se briser sur le lougre, ils se hâtèrent de se cramponner au cabestan pour ne pas être enlevés.

Le second s'était accroché de face, le dos au flot; Jules Dutertre présentait le flanc à la lame.

Quand le coup fut passé, Dutertre n'était plus là. Son compagnon le chercha des yeux et le vit nageant à quelque distance, mais le malheureux disparut aussitôt, englouti par ses grosses bottes et son accoutrement de pêcheur.

Quand un homme est perdu à la mer, l'usage est que le bateau, au lieu d'entrer dans le Paradis, accoste au quai. L'équipage descend dans la cale, et le mousse reste seul à la barre. La population maritime sait alors qu'un deuil la frappe.

Les femmes des pêcheurs s'assemblent sur le quai, et quand il y en a une certaine quantité, le mousse crie à l'équipage : « En haut. » Chaque homme parait, et l'absence de la victime en dit plus que toutes les paroles.

Lundi matin, le bateau de Dutertre accosta au quai des paquebots, et la veuve s'en retournait chez elle désolée, escortée de ses compagnes.

Une anecdote artistique extraite de la *Gloche*.

A l'un des derniers salons, un critique d'art, se sentant indisposé, s'installa commodément au coin de son feu, croisa sa robe de chambre sur ses jambes, et... envoya son domestique — le critique avait un domestique — chez un intime à lui.

L'ami vient, cause peinture, et parle du tableau exposé par M. X... intitulé *Haras*, et portant le numéro 7778.

Le lendemain, on lisait dans le feuilleton, à propos dudit tableau :

« C'est un fouillis de croupes luisantes et une inextinguible entrecroisement de crinières; la poix irrésistible se soulève sous les pieds des chevaux, et on croirait les entendre hennir. »

Deux heures après, le peintre arrive exaspéré chez l'auteur, brandissant le numéro du matin.

« Monsieur, vous êtes un misérable... Vous dites que mes perroquets ont des croupes luisantes et des crinières qui s'entrecroisent... »

Le rédacteur ouvre une bouche énorme et se précipite sur son catalogue.

Hélas ! au numéro 7778, on lisait :

Aras, par M. X...

ETAT CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Le 18 janvier. — Céline Delescluse, rue d'Arcole. — Julienne Bonnet, rue des Longues-Haies. — Léonie Norro, rue de la Barbe d'Or. — Louis Liagre, rue Saint-Maurice. — Edmond Delfosse, route de Lannoy. — Sophie Vancoppenolle, rue du Moulin-Brûlé. — Edouard Vraux, rue de l'Empereur. — Wylle Edgard, rue d'Inkermann. — Houffin Gaspard, rue du Moulin-Brûlé. — Emile Hemond, rue d'Inkermann. — Louis Couck, au Tilleul. — Henri Lecomte, au Tilleul.

Le 19 janvier. — Marie Verschoore, route de Lannoy. — Julien Matton, rue des Longues-Haies. — Sophie Deschamps, petit Beaumont. — Mélanie Loens, rue du Parc. — Adolphe De Buyser, rue de Flandre. — Alfred Lerisson, rue de la Rondelle. — Rosalie Lambert, rue de la Guinguette. — Emile Duham, Grande-Rue. — Jules Bayard, rue de la paix. — Pierre Popelie, rue de la lys.

Le 20 janvier. — Marie Cauterman, rue de l'Hermitage. — René Lamboux, rue Notre-Dame. — Wilhelmina Paulen, rue de la Croix. — Sophie Claes, rue Delattre. — François Labbe, rue du Parc. — Marie Batteur, rue de la Perche. — Marie Parent, Fontenoy. — Zoé Pattyn, rue de la Chaussée. — Eugène Dewachteze, rue Blanchemaille. — Sophie Delerue, rue Saint-Jean.

MARIAGES.

Le 17 janvier. — Napoléon Cornil, 25 ans, ourdisseur, et Marie Merlin, 25 ans, bobineuse. — Pierre Plouvier, 25 ans, journalier, et Elisa Desurmont, 37 ans, journalière. — Clément Palatte, 25 ans, sans profession, et Sophie Ryo, 29 ans, sans profession. — Joseph Van Melder, 47 ans, terrassier, et Hortense Remy, 37 ans, journalière. — Louis Drouet, 35 ans, peigneur de laines, et Marie Doby, 21 ans, rattacheuse. — Camille Deridder, 32 ans, tisserand, et Marie Vanquaethem, 37 ans, ménagère.

Le 19 janvier. — François Debarboux, 37 ans, employé de commerce, et Uranie Prouvost, 23 ans, modiste. — Louis Bodot, 37 ans, peigneur de laines, et Sophie Delmotte, 48 ans; cabaretière.

Le 20 janvier. — Alphonse Delfosse, 27 ans, tourneur en cuivre, et Marie Dheedene, 28 ans, sans profession.

THÉÂTRE DE ROUBAIX

Dimanche 23 Janvier.

Les orphelins du Pont Notre-Dame, drame en 5 actes.

Le joueur de suite, opérette bouffe en 1 acte.

On commencera à 6 heures 1/4.

Lundi 24 Janvier.

Les filles de marbre, drame en cinq actes.

La grammaire, comédie en un acte du Palais-Royal.

On commencera à 6 heures 3/4.

Théâtre Populaire.

Dimanche 23 Janvier.

Le médecin des enfants, drame en cinq actes.

Les enrégés, tableau villageois en un acte.

John et Nanette, vaudeville en un acte.

On commencera à 6 heures.

Lundi 24 Janvier.

Spectacle extraordinaire au bénéfice de M. NOTTE, second régisseur.

Première représentation de :

Les Saltimbanques, comédie-parade en trois actes.

Concert donné par les artistes.

Une chambre à deux lits, comédie-vaudeville en 1 acte.

La consigne est de renfermer, comédie-vaudeville en 1 acte.

On commencera à 7 heures.

BOURSE DE LILLE.

Cours du 21 Janvier 1870

OBLIGATIONS DES VILLES.

Armentières... 305

Lille 1860. J. A. 1865... 103 75

Lille 1863. J. J. Janv. 1864... 98

Lille 1868, libérées... 501 25

Roub.-Tourcoing, R. à 50... 43 57

VALEURS LOCALES.

Caisse comm. de Lille, Ver-ley, Decroix... 565

Comptoir Devidler et C... 525

Crédit industriel du Nord... 511 25

Caisse Pérot et Comp... 570

Compagnie le Nord incendie

200 fr. p... 4300

Gaz de Wazemmes à... 4300

n... 4425

Caisse comm. de Roubaix... 540

Lille à Béthune, actions... 405

Lille à Béthune, oblig... 303 75

Aniche (la douzième)... 250

Azin-court... 250

Auchy-au-Bois... 1840

Bruay... 440

Bully-Grenay, anc... 1120

Carvin... 10075

Courrières... 625

Campagnac... 1300

Douvrin, anc... 1300

Douvrin nouv. 1864... 405

Escarpelle... 303 75

Epinac... 250

Ferfay... 1840

Fiennes et Harding... 440

Lens... 9100

Liévin... 1580

Meurchin... 900

Vicoigne-Neux... 5440

Vendin... 27

Thiv. et Fresnes (M.)... 27

COURS DES HUILES A LILLE.

21 Janvier 1870.

HUILES GRAINES TOURTEAUX

l'hectolit. l'hectolit. l'hectolit.